



## GRILLE TARIFAIRE 2011 \*

	Tarif à la nuitée ** villa de type L (85m2) 6 personnes max	Tarif à la nuitée ** villa de type XL (95m2) 8 personnes max	Tarif à la nuitée ** villa de type XXL (105m2) 10 personnes max
Tarif préférentiel Basse Saison *** du 01/01 au 08/04 inclus et du 19/09 au 18/12/2011 inclus	98,00 €	112,00 €	126,00 €
Tarif préférentiel Moyenne Saison du 09/04 au 08/07 inclus et du 27/08 au 18/08/2011 inclus	122,50 €	136,50 €	150,50 €

\* Hors Juillet et Août 2011

\*\* sous réserve de la disponibilité au moment de la réservation

\*\*\* En Basse Saison, ajouter 1,50 € par personne et par jour pour l'électricité

### La redevance locative inclut :

Les charges communes et l'eau à volonté  
L'installation et l'accès au réseau téléphonique et le téléphone avec ligne direct  
Les taxes et impôts divers  
Un emplacement de parking extérieur fermé et sécurisé  
Connexion Internet haut débit illimité en wifi  
Accès à la piscine couverte et chauffée (fermée de Novembre à Avril)  
L'électricité en Moyenne Saison

### **Les draps et serviettes**

### En supplément (TVA à 19,6 %) :

Petit-déjeuner servi à la cafétéria ou en villa  
Ménage de fin de séjour  
Lit supplémentaire avec draps  
Kit bébé (baignoire, chaise haute, lit bébé)  
Mise en place de linge supplémentaire ou changement en cours de séjour  
Animal domestique

### La redevance locative n'inclut pas :

Les communications téléphoniques  
Taxe de séjour : 1,18 € par personne de plus de 18 ans et par jour  
L'électricité en Basse Saison (1,50 € par personne et par jour)  
Le ménage de fin de séjour (65 €)

8 € / personne (à commander la veille)  
65 €  
25 € / nuit  
6 € / nuit  
Draps : 7 € par pers. / Serviettes de toilette : 5 € par pers.  
6 € / nuit

*Autres prestations à la demande et sur devis*

## Conditions pour accéder à la location d'une villa du Domaine de Sainte-Marguerite

### A la réservation :

- Un acompte de 25% du montant du séjour
- Un dépôt de garantie de 600 € / villa non encaissé par chèque
- Un dépôt de garantie de 65 € / villa pour le ménage de fin de séjour non encaissé  
sauf si le ménage n'est pas fait au départ
- La fiche de réservation complétée et signée
- Les conditions générales de vente complétées et signées

### A l'arrivée

- Etat des lieux d'entrée
- Règlement du solde du séjour

### Au départ

- Règlement des taxes de séjour et des prestations annexes
- Etat des lieux de sortie

## Conditions d'annulation :

Voir les conditions générales de vente

**Tarifs révisables au 1er Janvier 2012**